

LE GRAND FORMAT



**LES CONTRÔLES PRIORITAIRES
DES SITES ICPE SUR 2025.**

JANVIER 2025

BIENVENUE.

Bienvenue dans cet e-book proposé par Sécuripro, votre partenaire de confiance en matière de sécurité industrielle et environnementale.

À travers ce guide, nous vous proposons une analyse détaillée des priorités des DREAL pour l'année 2025, les objectifs fixés par le gouvernement, et les actions concrètes qui seront mises en œuvre pour renforcer la sécurité des installations classées.

Vous découvrirez également comment Sécuripro accompagne les entreprises dans leur mise en conformité et pourquoi nous sommes le partenaire idéal pour vos enjeux de sécurité et de prévention des risques.

Grâce à ce guide :



Comprendre les missions et les priorités des DREAL pour 2025.



Identifier les actions pérennes et les priorités spécifiques pour cette année.



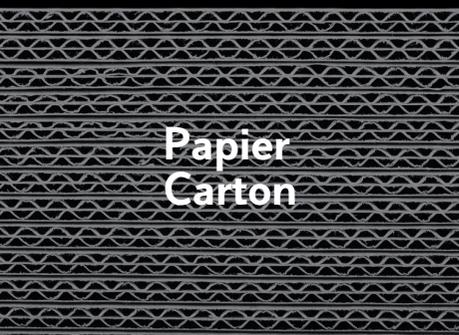
Découvrir le rôle central des contrôles DREAL dans la protection de l'environnement et de la santé publique.



Plasturgie



Décolletage
Usinage de
Précision



Papier
Carton



Bois



Textile



Recyclage
Déchets
Environnement

le pacte

EXPERT DE L'INCENDIE POUR LES SITES INDUSTRIELS.

Depuis plus de 30 ans, nous vous accompagnons pour vous libérer de toutes vos préoccupations incendie.



Aviation
Aéronautique



Traitement
thermique
des métaux



Agroalimentaire

34 ans

d'expériences dans
l'incendie et la formation.

4

agences techniques

90%

des personnes interrogées
recommanderaient
Sécuripro.

+10.000

sites protégés

Sécuripro est noté Excellent

Basé sur 68 avis



★ Trustpilot



SOMMAIRE.

I. Les enjeux et le cadre réglementaire des ICPE

II. L'importance des inspections de terrain

III. Les grandes priorités nationales pour 2025

IV. Les actions prioritaires thématiques pour 2025

V. To Do List pour les exploitants

La conception et l'exploitation des activités industrielles, minières et agricoles sont encadrées par une réglementation stricte visant à prévenir les risques pour les populations et préserver l'environnement.

En France, cette régulation repose principalement sur le droit des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et le code minier. Ces textes assurent un suivi rigoureux des activités susceptibles d'engendrer des nuisances ou des dangers, qu'ils soient d'ordre environnemental, sanitaire ou sécuritaire.

Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont les principaux acteurs de ce dispositif de surveillance et de contrôle.

En 2025, l'accent sera mis sur des thématiques prioritaires, alignées avec les objectifs nationaux de transition écologique et les retours d'expérience des incidents passés. Ce document vise à exposer les grands axes de contrôle, les enjeux prioritaires et les objectifs fixés pour l'année à venir.

I. LES ENJEUX ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ICPE.

Le cadre réglementaire des ICPE est complexe et exigeant. Il s'appuie sur plusieurs niveaux de régulation, combinant les législations nationale et européenne. Les DREAL et autres instances déconcentrées assurent le relais de cette politique sur le terrain.

Les installations classées sont soumises à différents régimes administratifs : autorisation, enregistrement ou déclaration. Le choix du régime dépend du niveau de risque associé à l'activité concernée. Les sites les plus sensibles, tels que les installations SEVESO, font l'objet d'une surveillance renforcée et de prescriptions techniques très strictes.

La planification écologique joue également un rôle central. Elle vise à favoriser la décarbonation des sites industriels, à développer les énergies renouvelables et à renforcer la résilience des infrastructures face aux risques climatiques. Cette planification inclut aussi une dimension foncière, visant à limiter l'artificialisation des sols et à optimiser l'utilisation des espaces déjà urbanisés.

Rappel des missions clés des DREAL

Les contrôles DREAL couvrent plusieurs axes stratégiques :



Surveillance et inspection des ICPE



Réglementation et adaptation aux nouvelles normes



Prévention des risques industriels



Sensibilisation des exploitants et du public



Intervention en cas d'accidents industriels

Les DREAL assurent des contrôles réguliers, qu'ils soient planifiés ou inopinés, et veillent à la mise en conformité des installations.

II. L'IMPORTANCE DES INSPECTIONS DE TERRAIN.

Les inspections de terrain constituent le socle du dispositif de contrôle des ICPE. Elles permettent de vérifier la conformité réglementaire des installations, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de s'assurer de la mise en œuvre des mesures correctives nécessaires.

Depuis l'accident industriel de Rouen en 2019, les inspections ont été renforcées, avec une attention particulière portée aux sites à haut risque. Les inspections non programmées, souvent déclenchées suite à des signalements ou des incidents, jouent un rôle clé pour garantir une surveillance efficace.

Par ailleurs, les inspections permettent également d'accompagner les exploitants dans une démarche d'amélioration continue, en les sensibilisant aux meilleures pratiques environnementales et technologiques.

Les volets des actions pérennes

- **Visites d'inspection régulières** : programmées ou inopinées, elles visent à vérifier la conformité réglementaire et à évaluer la maîtrise des risques.
- **Instruction des demandes d'autorisation et d'enregistrement** : les DREAL instruisent les demandes et veillent à ce que les exploitants respectent les prescriptions imposées.
- **Suivi des études et rapports** : les DREAL examinent les études de dangers, les études de risques sanitaires et les rapports d'inspection soumis par les exploitants.
- **Lutte contre les exploitations illégales** : identification et régulation des installations non conformes ou non autorisées.
- **Mise à jour des prescriptions** : adaptation aux évolutions réglementaires, technologiques ou climatiques.
- **Gestion des cessations d'activité** : examen des dossiers de cessation et suivi des obligations en matière de dépollution et de remise en état des sites.
- **Surveillance des équipements à risques** : contrôle des équipements sous pression, appareils à gaz, produits explosifs, et systèmes ATEX.
- **Sensibilisation et information** : communication avec les parties prenantes et les riverains pour assurer une transparence optimale.



**ENSEMBLE,
NOUS ALLONS
~~METTRE~~ MAITRISER
LE FEU !**

III. LES GRANDES PRIORITÉS NATIONALES POUR 2025.

L'année 2025 marque une étape importante dans la stratégie nationale de contrôle des ICPE. Trois grands axes structurent les priorités pour cette période :

- L'atténuation du changement climatique reste au cœur des préoccupations. Cela passe par une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, une meilleure efficacité énergétique et le développement de l'économie circulaire. Les industriels seront particulièrement incités à adopter des technologies propres et à moderniser leurs installations pour réduire leur empreinte carbone.
- L'adaptation au changement climatique est également une priorité majeure. Les DREAL devront veiller à ce que les installations soient suffisamment résilientes face aux risques naturels, tels que les inondations ou les sécheresses, qui deviennent de plus en plus fréquents.
- Enfin, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles passe par une vigilance accrue concernant les rejets polluants, les risques d'accidents industriels et les impacts des produits chimiques sur la faune et la flore.

Un focus particulier sera également porté sur la mise en œuvre du plan interministériel PFAS, qui vise à réduire drastiquement les rejets de substances per- et polyfluoroalkylées dans les milieux aquatiques et à contrôler leur utilisation dans les industries.

IV. LES ACTIONS PRIORITAIRES THÉMATIQUES POUR 2025.

En 2025, plusieurs thématiques prioritaires guideront les actions des services d'inspection des ICPE.

Tout d'abord, la lutte contre les rejets de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) restera une priorité absolue. Les inspecteurs devront s'assurer que les plans d'action mis en place par les industriels pour réduire, voire éliminer ces rejets, sont rigoureusement appliqués. Une attention particulière sera portée aux installations identifiées comme émettant 99 % des flux de PFAS.

Ensuite, la gestion des premières heures suivant un accident industriel sera renforcée. Les exploitants devront démontrer qu'ils disposent de plans d'urgence efficaces et qu'ils sont capables de gérer les pertes d'utilités essentielles, telles que l'électricité ou l'eau. Les contrôles viseront à vérifier l'opérationnalité de ces dispositifs critiques.

Le traitement des dossiers de cessation d'activité fera également l'objet d'une vigilance accrue. Les sites industriels en fin d'exploitation devront respecter les nouvelles exigences réglementaires en matière de dépollution et de remise en état des sols. L'objectif est de libérer rapidement ces terrains pour des projets futurs tout en garantissant une sécurité environnementale optimale.

Les installations de combustion moyenne, notamment celles dont la puissance est comprise entre 5 et 50 MW, seront soumises à des contrôles renforcés. Ces installations, souvent responsables d'émissions importantes de polluants atmosphériques, devront prouver leur conformité avec les normes en vigueur.

Enfin, la lutte contre les trafics illégaux de déchets sera un autre axe majeur d'intervention. Les services d'inspection se concentreront sur l'identification des centres de traitement illégaux, la vérification des contrats avec les éco-organismes agréés et le suivi des filières de recyclage. Une coopération renforcée avec les forces de l'ordre sera mise en place pour démanteler les réseaux illégaux et sanctionner les contrevenants.

TO DO LIST.

- Assurer la mise en conformité avec les exigences du plan PFAS.
- Planifier des exercices réguliers de gestion de crise et d'incidents.
- Vérifier l'efficacité des plans d'urgence et des dispositifs de secours.
- Adapter les infrastructures pour résister aux risques climatiques.
- Finaliser les dossiers de cessation d'activité dans les délais réglementaires.
- Renforcer la traçabilité des déchets et respecter les contrats avec les éco-organismes.
- Contrôler régulièrement les émissions des installations de combustion moyenne.
- Maintenir un dialogue constant avec les autorités de contrôle.

